

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable des Finances Publiques du service des impôts des entreprises de LOUVIERS ,
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} . – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises de LOUVIERS dont les noms suivent :

Nom	Grade	Date de délégation
- Bruno VIVIER	Inspecteur	18/10/2011
- Philippe VIARD	Contrôleur Principal	18/10/2011
- Nadine LAFLEURIERE	Contrôleur Principal	18/10/2011
- Emilie BERNARD	Contrôleur	03/09/2012
- Jean Claude GRONENBERGER	Contrôleur	03/09/2012
- Nastasia BARDIN	Contrôleur	18/10/2011
- Annie BOULAY	Contrôleur	18/10/2011
- Charlotte SECRET	Contrôleur	01/09/2015
- Florent SCHIRMANN	Contrôleur	03/09/2012
- Barbara TALBOT	Contrôleur	18/10/2011
- Fabrice POIGNANT	Contrôleur	01/09/2015
- Christelle DUPAYS	Contrôleur	11/09/2014

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture. Il annule et remplace le précédent en date du 11 septembre 2014.

A Louviers, le 1er septembre 2015

Le comptable du Service des Impôts des Entreprises,

Pascal DELFANNE.

